

Le Conseil européen

par L. Damour



Bruxelles

Le Conseil européen c'est :

- Un rassemblement des chefs des gouvernements des 27 Etats membres de l'UE, accompagnés du (ou de) le/la président(e) du Conseil européen et du (ou de) le/la président(e) de la Commission européenne.
- Des sommets (généralement) trimestriels.
- Les décisions sont votées (généralement) par consensus, ces décisions sont publiées après chaque sommet.

Rôle principal :

- **Décide des priorités de l'UE** (comme par exemple les débats sur les potentiels élargissements).
- **Fixe les grandes lignes directrices des politiques de l'UE face à des crises** (Covid, Ukraine, etc.).

Responsabilité politique :

- Il n'adopte pas d'actes législatifs.
- Il peut demander à la Commission européenne d'élaborer une proposition ou se tourner vers le Conseil de l'Union européenne.

Fonctions :

- Il **propose des nominations pour les hautes fonctions de l'UE** (comme le président de la Commission Européenne ou de la Banque Centrale européenne, le Haut représentation pour les affaires étrangères).
- Il **fixe la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE**, en tenant compte des intérêts stratégiques de l'Union et de ses implications en matière de défense.